

Une médaille pharmaceutique

Autor(en): **Reber, B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **11 (1892)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est le plus coupable, le graveur ou le commerçant qui se charge de lancer ces fac-simile dans le monde des collectionneurs en les donnant pour des pièces authentiques ce qui est le cas d'un de ces messieurs dont j'ai parlé en commençant. En effet, interrogé sur l'authenticité de cette monnaie, il me répond qu'il n'a aucun doute à cet égard. Il n'en annonce qu'une sur son catalogue, ce qui ne l'empêche pas d'en vendre deux (peut-être davantage) puisqu'un de nos collègues de Neuchâtel en a sur sa demande également reçu un exemplaire.

Je pense être utile aux lecteurs du bulletin en portant la chose à leur connaissance et me permets de leur recommander d'en faire autant dans d'autres cas analogues.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

La Chaux-de-Fonds, 16 mars 1892.

MICHAUD.

Conservateur du Médaillier du Musée.

UNE MÉDAILLE PHARMACEUTIQUE

Nous ne comptons en Suisse que très peu de médailles frappées en l'honneur de la médecine et de la pharmacie, même les médailles à portraits dans ces deux branches de la science sont extraordinairement peu nombreuses. Nous avons l'intention de rassembler tous les documents sur ce sujet et d'en donner bientôt connaissance à nos collègues. Pour le moment, et parce que ces clichés ont été obligeamment mis à notre disposition par le propriétaire,

nous nous bornons à décrire une jolie médaille nouvellement frappée.

Diam. 0^m031, or (3), argent (75) en aluminium (5000).

Av. : ★ INSTITUT ELECTRO HOMOÉOPATHIQUE ★
en sens inverse en bas : GENÈVE Au milieu dans une
couronne de laurier et de chêne en cinq lignes : SOU-
VENIR | DE | L'INAUGURATION | 10 OCTOBRE | 1891



rf. : Une vue de l'établissement, au-dessus une étoile rayonnante à cinq rais. Lég. : COMPLEXA COMPLEXIS CURANTUR En exergue en deux lignes : A. SAUTER | DIRECTEUR. En très petits caractères : v. SCHLUTTER. Le graveur mérite un compliment, son œuvre est très réussie et de bon goût.

L'établissement, créé par M. A. Sauter, bien connu par ses ingénieuses innovations dans la pharmacie élégante, se trouve Rue de Lyon à Genève. L'architecte de ce vaste bâtiment, M. A. Peyrot, a fort bien su comprendre les exigences multiples de l'Institut pharmaceutique ; l'aménagement intérieur est pratique et l'impression de l'ensemble des plus agréables.

B. REBER.
